



Bibliothèque de l'Université de Genève

Politique d'acquisition, de développement et d'évaluation des collections
Musicologie

Version validée par l'instance de discipline de **Musicologie**

Date de validation :	<date de validation>
Mise à jour prévue :	<délais de mise à jour>
Référent académique :	Nicolas Donin
Spécialiste de discipline :	Claudine Michon
Responsable de site :	Alain-Christian Hernandez

Diffusion : <http://www.unige.ch/biblio/bastions/disciplines/musicologie>



La présente politique d'acquisition et de développement des collections pour la discipline **Musicologie** recouvre les domaines suivants :

- **Théories et notations** (Grammaire et histoire musicale-Recherche en musicologie-Notation musicale-Forme musicale fonctionnelle-Composition-Microtonalité-Acoustique-Organologie-Informatique)
- **Histoire de la musique** (Europe XVIIIe-Symphonie XIXe-Classicisme début XXe-Jazz-Ethnomusicologie)
- **Aspects humains** (Perception de la musique-Sociologie-Esthétique)

Par ailleurs, les disciplines connexes ou transversales suivantes présentent également un intérêt pour la discipline **Musicologie** et impliquent une collaboration spécifique avec les bibliothécaires spécialistes de discipline et les référents académiques concernés :

- **Histoire de l'Art (« rencontre des arts »)**
 - bibliothécaires spécialistes de discipline : **Curtet Jean-Christophe**
 - référents académiques concernés : Blanc Jan
- **Histoire générale (études socio-musico-culturelles à travers les époques)**
 - bibliothécaires spécialistes de discipline : **Crevoisier Yves**
 - référents académiques concernés : Caesar Mathieu
- **Français (cinéma et musique)**
 - bibliothécaires spécialistes de discipline : **Schlaeppy Olivier**
 - référents académiques concernés : <nom>

Principes généraux

- La présente politique d'acquisition et de développement des collections s'inscrit dans le respect des principes énoncés dans la Politique documentaire de la Bibliothèque de l'Université de Genève ([lien](#)).
- Toute intention d'acquisition doit au préalable faire l'objet d'une analyse du coût engendré, afin de ne pas impliquer des dépenses démesurées que le budget alloué ne pourrait pas supporter.
- Avant toute acquisition, la disponibilité des documents sélectionnés sur les autres sites de la bibliothèque de l'UNIGE est prise en compte, tout comme la disponibilité auprès d'autres bibliothèques scientifiques à Genève et en Suisse, afin d'évaluer le degré de complémentarité ou de redondance.
- La présence exhaustive des publications des chercheurs de l'UNIGE dans les collections pour la discipline Musicologie n'est requise que pour les monographies dont les auteurs sont des professeurs de la faculté de Musicologie. Les autres publications sont soit déposées dans l'Archive ouverte UNIGE s'il s'agit d'articles de revues scientifiques, soit intégrées aux collections au cas par cas.
- Une veille sur le développement des activités de recherche des départements, des sections et des groupes de recherche est effectuée à la rentrée académique une fois tous les ans.
- Une veille sur le développement des activités d'enseignement, notamment par l'analyse des bibliographies proposées par les enseignants dans leurs cours, est effectuée chaque semestre.
- L'analyse de l'usage des collections imprimées (nombre de prêts) est effectuée au moins tous les 5 ans. L'analyse de l'usage des collections en version électronique (statistiques de consultations) est effectuée au moins tous les 5 ans.

1. Collection d'enseignement

Ouvrages recommandés par les enseignants dans leur cours et nécessaires aux étudiants pour l'intégration des connaissances durant leur cursus de Bachelor et de Master.

Critères de sélection :

1. Source

- ouvrages recommandés par les enseignants qui sont signalés explicitement et directement à la bibliothèque par les enseignants
- ouvrages recommandés par les enseignants qui sont identifiés sur des bibliographies de cours
- ouvrages jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline
- veille éditoriale (Electre, Livres Hebdo, éditeurs spécialisés)
- catalogues d'éditeurs
- dépouillement des périodiques spécialisés
- bibliographies

2. Niveau d'information

niveau d'étude ou contribution à l'enseignement

3. Langue

D'abord en français, puis sans ordre de priorité : anglais, allemand, italien

4. Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection

Les publications de l'année en cours sont privilégiées, et complétées selon les résultats des recherches bibliographiques et de l'existant dans le catalogue. Des recherches de documents anciens sont parfois nécessaires lorsque le sujet n'est plus traité.

5. Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu

Ce critère est déterminé en fonction de l'évolution de la recherche. Les ré-éditions sont prises en compte si elles apportent un complément d'informations à une édition antérieure.

6. Types de documents

- essentiellement des monographies : manuels, ouvrages généraux
- éditions critiques de partitions et facs-similés
- partitions de poche
- périodiques spécialisés
- bases de données spécialisées
- enregistrements vidéos et sonores d'œuvres étudiées

7. Types de documents à éviter

- Ouvrages scolaires (niveau collège)
- Ouvrages de vulgarisation
- Ouvrages déjà présents à la BGE ou à la bibliothèque du CMGE

8. Supports

- Support physique : avoir systématiquement un exemplaire en version imprimée de tous les titres recommandés pour l'enseignement
- Support électronique : uniquement si c'est la seule version disponible, si c'est un ouvrage de référence récent, si l'ouvrage est commun à plusieurs disciplines ou si l'enseignant en fait la demande pour un accès simultané multiple, dans la limite des coûts afférents
- Supports audiovisuels : en fonction de la demande et des besoins des enseignants, et en fonction de l'actualité éditoriale

9. Complémentarité disciplinaire

Les disciplines connexes suivantes sont à considérer : histoire de l'art, histoire générale, français

Nombre d'exemplaires en version imprimée :

Acquisition d'au moins 1 exemplaire par titre. Si le nombre d'exemplaires doit être multiplié, une version électronique sera d'abord proposée et privilégiée. Si celle-ci n'existe pas, 2 exemplaires sont acquis : 1 en consultation et 1 empruntable pour une durée à adapter.

Etendue de la collection

Mise à disposition d'au moins un ouvrage mentionné dans les bibliographies de chaque cours.

Nouvelles éditions

Les ouvrages faisant l'objet d'une nouvelle édition ne sont remplacés que si la nouvelle édition apporte un complément significatif. Les anciennes éditions sont conservées au moins 1 an en compactus avant d'être éliminées.

Choix des supports

Monographies : support imprimé par défaut

Partitions : support imprimé par défaut

Périodiques : support en ligne dans la mesure du possible, afin de garantir un accès simultané aux usagers sur l'ensemble du campus, support imprimé

Enregistrements vidéos : support en ligne dans la mesure du possible, afin de garantir un accès simultané aux usagers sur l'ensemble du campus ; sinon support physique

Enregistrements sonores : support en ligne dans la mesure du possible, afin de garantir un accès simultané aux usagers sur l'ensemble du campus ; sinon support physique

Documents à indexer

Monographies imprimées : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO

Monographies en ligne (ebooks) : ne sont pas indexées

2. Collection de recherche

But de la collection et publics desservis en priorité

Sélection nécessaire et utile aux étudiants de niveau avancé (doctorants), aux enseignants et aux chercheurs, pour leur activité d'enseignement et de recherche (collection générale ou de recherche)

Critères de sélection :

1. Source

- Documents indiqués directement par les chercheurs, les enseignants, les étudiants de niveau avancé (master, doctorat) ou par le(s) correspondant(s) académique(s)
- Documents jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline, en fonction des thèmes de recherche des unités/groupes de recherche, laboratoires
- Documents jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline, mentionnés dans les outils de sélections (book reviews, catalogues d'éditeurs,..)
- Documents mentionnés dans les thèses et les bibliographies des cours avancés (master)
- Documents souvent cités dans les publications du domaine

2. Niveau d'information

niveau de recherche (niveau 4 Conspectus)

3. Langue

Sans ordre de priorité : anglais, allemand, français, italien, espagnol

4. Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection

Pour les monographies : selon l'existant et les besoins

5. Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu

Ce critère est déterminé en fonction de l'évolution de la recherche. Les ré-éditions sont prises en compte si elles apportent un complément d'informations à une édition antérieure.

6. Types de documents

- monographies spécialisées
- périodiques scientifiques spécialisés
- bases de données spécialisées

7. Types de documents à éviter

- Ouvrages scolaires (niveau collège)
- Ouvrages de vulgarisation

8. Supports

- Support physique : avoir systématiquement un exemplaire en version imprimée de tous les titres recommandés pour l'enseignement et la recherche
- Support électronique : uniquement si c'est la seule version disponible dans la limite des coûts afférents
- Supports audiovisuels : en fonction de la demande et des besoins des enseignants et des chercheurs

9. Complémentarité disciplinaire

Les disciplines connexes suivantes sont à considérer : histoire de l'art, histoire générale, français

Nombre d'exemplaires en version imprimée :

Acquisition d'un exemplaire par titre. Dans le cas où une demande particulière d'usagers est faite ou d'une forte demande (selon les statistiques de prêt) un deuxième exemplaire peut être ajouté ou acquis en version électronique.

Etendue de la collection

Acquisition d'un exemplaire par titre.

Nouvelles éditions

Pour les ouvrages faisant l'objet d'une nouvelle édition, ne remplacer les éditions que si elles présentent des modifications conséquentes (nouveaux auteurs, ajout de chapitre) et pas dans le cas d'un tirage. Ne pas conserver les anciennes éditions.

Choix des supports

Monographies : support imprimé par défaut. Support en ligne dans la mesure du possible si l'ouvrage est essentiel pour la recherche

Périodiques : support en ligne dans la mesure du possible ; support imprimé par défaut

Bases de données : support en ligne

Documents à indexer

Monographies imprimées : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO

Monographies en ligne (ebooks) : ne sont pas indexées

Périodiques en ligne : indexation automatique selon la base de connaissance d'ExLibris

Périodiques imprimés : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO

Bases de données : indexation libre (mots-clés définis par le spécialiste de discipline) dans le Répertoire des bases de données et ouvrages de référence

3. Collection de référence

But de la collection et publics desservis en priorité

Ouvrages permettant un accès facile et rapide à des informations factuelles, utiles à tous les publics de la Bibliothèque.

Critères de sélection :

1. Source

- Documents indiqués directement par les chercheurs, les enseignants, les étudiants de niveau avancé
- Documents jugés utiles par le bibliothécaire spécialiste de discipline, mentionnés dans les outils de sélections (book reviews, catalogues d'éditeurs,..)
- Ouvrages présents dans les collections de bibliothèques académiques similaires
- Documents souvent cités dans les publications du domaine

2. Niveau d'information

niveau complet d'information (recherche d'exhaustivité) (niveau 5 Conspectus)

3. Langue

Sans ordre de priorité : anglais, allemand, français, italien, espagnol

4. Fraîcheur des documents : ancienneté au moment de l'intégration dans la collection

Les publications de l'année en cours sont privilégiées, et complétées selon les résultats des recherches bibliographiques et de l'existant dans le catalogue. Des recherches de documents anciens sont parfois nécessaires lorsque le sujet n'est plus traité.

5. Degré d'obsolescence : durée d'actualité du contenu

Ce critère est déterminé en fonction de l'évolution de la recherche. Les ré-éditions sont prises en compte si elles apportent un complément d'informations à une édition antérieure.

6. Types de documents

- dictionnaires spécialisés
- encyclopédies spécialisées
- bases de données spécialisées

7. Types de documents à éviter

- ouvrages trop généralistes

8. Supports

- *Support électronique : privilégier dans la mesure du possible une version en ligne permettant un accès simultané multiple, principalement pour les ouvrages en plusieurs volumes, dans la limite des coûts afférents*
- *Support physique : posséder au moins un exemplaire si pas de version électronique*

9. Complémentarité disciplinaire

Les disciplines connexes suivantes sont à considérer : histoire de l'art, histoire générale, français

Nombre d'exemplaires en version imprimée :

Acquisition d'un seul exemplaire par titre. Dans le cas où une demande particulière d'utilisateur est faite ou d'une forte demande, un deuxième exemplaire supplémentaire peut être ajouté ou acquis en version électronique.

Etendue de la collection

La collection de référence complète les collections d'enseignement et de recherche, elle se réduit en cela aux ouvrages indispensables.

Nouvelles éditions

Pour les ouvrages faisant l'objet d'une nouvelle édition, ne remplacer les éditions que si elles présentent des modifications conséquentes (nouveaux auteurs, ajout de chapitre) et pas dans le cas d'un tirage. Ne pas conserver les anciennes éditions. Les encyclopédies ne sont pas renouvelées.

Choix des supports

Dictionnaires : support en ligne dans la mesure du possible, afin de garantir un accès simultané aux usagers sur l'ensemble du campus, support imprimé par défaut

Encyclopédie : support en ligne dans la mesure du possible, afin de garantir un accès simultané aux usagers sur l'ensemble du campus, support imprimé par défaut

Bases de données : support en ligne

Documents à indexer

Dictionnaires imprimés : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO

Dictionnaires en ligne (ebooks) : ne sont pas indexés

Encyclopédies imprimées : indexation selon le vocabulaire encyclopédique RERO

Encyclopédies en ligne (ebooks) : ne sont pas indexées

Bases de données : indexation libre (mots-clés définis par le spécialiste de discipline) dans le Répertoire des bases de données et ouvrages de référence